

Pour la socialisation du marché*

Diane Elson

Critique communiste n°106-107, avril-mai 1991 ; *Actuel Marx* n°14, 1993.

Ce travail se propose d'explorer une alternative à la fois à l'économie duale de Nove et à l'économie sans prix de Mandel, mais bon nombre des propositions que j'avance correspondent à ma manière de voir actuelle, plutôt qu'à des convictions inébranlables. Mes idées ont connu de substantielles modifications depuis la première version, et connaîtront sans aucun doute de nouvelles évolutions¹.

Production et reproduction de la force de travail

Le débat sur l'organisation socialiste de l'économie part le plus souvent des formes de propriété des entreprises, mais la propriété importe surtout par ses implications sur les conditions de production et de reproduction de la force de travail. Dans une économie capitaliste, celle-ci se trouve séparée de ses moyens de subsistance, et le processus de production et de reproduction de la force de travail est une variable dépendante, modelée par le processus d'accumulation. L'antagonisme fondamental entre acheteur et vendeur oppose les ménages et les entreprises en tant que vendeurs et acheteurs de force de travail. Cette situation doit être changée, pour que le processus de production et reproduction de la force de travail devienne la variable indépendante, à laquelle le processus d'accumulation devrait être subordonné.

Pour y parvenir, il faut que les ménages disposent d'un revenu, sans être forcés de vendre leur force de travail, y compris aux entreprises publiques. Un niveau de vie décent doit leur être assuré en tout état de cause. Ils sont alors en mesure d'exercer de vrais choix quant à la vente de leur force de travail, au lieu d'y être contraints par la nécessité. La manière précise dont on peut atteindre ce résultat dépend de la structure de l'économie et de son degré de développement. Dans tous les cas, la gratuité des services publics de santé et d'hygiène, d'éducation, de distribution d'eau devrait faire partie de la solution retenue. Dans une économie agricole pauvre, l'accès à la terre sera sans doute le facteur-clé, mais la répartition sous forme de revenu monétaire semble mieux adaptée à une économie industrielle plus riche. Suivant en cela l'exemple de Nove et de Mandel, je concentrerai mon analyse sur le cas d'un pays industrialisé, tout en essayant de dégager des principes qui pourraient s'appliquer à n'importe quel type d'économie.

Dans une économie industrielle, le libre choix des ménages reposerait sur deux dispositifs : d'une part, la fourniture gratuite des services de base, comme la santé et l'hygiène, l'éducation, l'eau et, d'autre part, la garantie pour tout citoyen de pouvoir

* Traduction de Michel Champfleury. Ce texte est la traduction de la seconde partie d'un long article publié par Diane Elson sous le titre de « [Market Socialism or Socialization of the Market ?](#) » dans la *New Left Review* n°172 Nov-Déc 1988. La première partie, non reproduite ici, est une discussion des thèses d'Alec Nove et d'Ernest Mandel. Sur ce débat entre Nove et Mandel, on pourra se reporter aux articles suivants : E. Mandel « [Bureaucratie et production marchande](#) » *Quatrième Internationale* n°24 Avril 1987 ; E. Mandel « [En défense de la planification socialiste](#) » *Quatrième Internationale* n°25 Septembre 1987 ; A. Nove « Marchés et socialisme » et E. Mandel, « Le mythe du socialisme de marché », *Quatrième Internationale* n°28, Avril-Juin 1988, ainsi qu'aux articles de Mandel et Verla dans ce numéro. Par ailleurs un article de Diane Elson, « ¿Socialismo de mercado o socialization del mercado? » a été traduit dans le n°78 de Septembre 1990 de la revue *Inprecor* publiée par la LCR espagnole.

¹ Cette réécriture doit beaucoup aux commentaires de Michael Barratt Brown.

librement disposer d'un revenu monétaire couvrant ses dépenses élémentaires de nourriture, d'habillement, de logement et de biens d'équipement ménagers, correspondant à des conditions de vie simples (des lentilles plutôt que des steaks ? Des jeans courants plutôt que de marque ? Des nattes en coco plutôt que des tapis de pure laine ?).

L'argument en faveur de la gratuité de services comme la santé et l'éducation renvoie à leurs caractéristiques particulières (interdépendances et externalités), et non au fait qu'il s'agirait de besoins « fondamentaux ». On pourrait plaider en faveur de la gratuité pour d'autres services, comme les transports urbains. Mais comme presque tous les socialistes sont d'accord sur ces propositions, je ne les étudierai pas plus en détail. J'ajouterai quand même à cette liste le libre accès aux réseaux d'information : matériel d'impression, téléphone, photocopieurs, fax, ordinateurs, etc. Comme il apparaîtra plus loin, l'une des conditions de la socialisation du marché est un accès libre et égal à l'information. La circulation de l'information est en effet une condition nécessaire au développement de relations de coopération, de confiance et de réciprocité. Cela n'implique pas que chaque ménage soit équipé en propre de son ordinateur personnel, de son modem, de son téléphone ou de son antenne parabolique ; mais cela suppose que tout foyer puisse accéder à ce type d'équipement, dans les mêmes conditions qu'aux écoles ou aux hôpitaux.

Ces services gratuits devraient être organisés de manière à satisfaire au mieux les besoins des ménages, et pas simplement les besoins de ceux qui les produisent. Cela nécessiterait la mise en place de formes de représentation des ménages, à travers des associations d'usagers. De telles formes de représentation existent à l'état embryonnaire dans certains pays d'Europe de l'Ouest (par exemple les Conseils de Santé Sociale en Grande Bretagne) mais manquent de tout pouvoir réel.

Les autres éléments du revenu de base ne seraient pas fournis gratuitement, pour toutes les raisons avancées dans la discussion des propositions de Mandel, mais en échange d'une certaine somme d'argent. Il existe de plus en plus de textes sur le rôle des garanties de ressources dans la construction du socialisme² et je n'y reviendrai pas en détail ici. Une question évidente est la suivante : si tout le monde bénéficie d'un revenu minimum qui le libère de la nécessité de vendre sa force de travail, qu'est-ce qui assure que les biens qui seront achetés avec ce revenu garanti seront effectivement produits ?

Une première réponse est que la plupart des gens souhaiteront consommer plus que ne le permettrait le minimum (du steak et du vin plutôt que des lentilles et de l'eau) et seront donc très contents de vendre leur force de travail pour accéder à un revenu plus élevé. Une autre réponse est que les gens utiliseront leur argent pour acheter leurs propres moyens de production et créer des entreprises à domicile ou s'associer en coopératives avec d'autres ménages.

Une réponse plus avancée est que les gens auront une conscience suffisante de l'intérêt public pour réaliser que l'on doit contribuer à la production si l'on veut qu'au revenu garanti corresponde un pouvoir d'achat réel ; mais cet argument tombe sous le coup de l'objection du « passager clandestin » selon lequel tout le monde n'a pas une telle conscience sociale. Il est clair que beaucoup dépend du contexte dans lequel s'inscrit cette

² Voir par exemple les articles de Van der Veen et Parijs ; Olin Wright ; Nove et Elster dans *Theory and Society*, vol. 15 n°5, 1986 ; également D. Purdy, *The Theory of Wages*, Londres 1988.

garantie de ressources : qu'il s'agisse là d'un trait essentiel de l'économie socialiste n'implique pas à mon sens que l'on puisse remplacer le capitalisme de l'Etat-providence, avec y compris son code du travail, par un capitalisme du revenu garanti³. Ce dernier doit être considéré comme un élément, parmi d'autres, d'un dispositif social plus large, dont la mise en place suppose l'abolition du capital.

Je ferai une suggestion concernant le problème du « passager clandestin », qui présente aussi l'avantage de contribuer à la socialisation du travail non payé contribuant à la production et à la reproduction de la force de travail. Elle consiste à dire qu'en contrepartie du droit à un revenu garanti, les adultes en état de travailler auraient l'obligation d'effectuer un travail non rétribué d'assistance personnelle. Ceux qui s'occupent déjà d'un enfant, d'une personne âgée, malade ou handicapée en seraient exemptés. Tous les autres auraient à assurer ce service communautaire non payé, par exemple en s'occupant d'un enfant handicapé de manière à décharger la personne qui le fait d'habitude. La socialisation du foyer et des autres travaux domestiques non payés a toujours représenté un objectif des féministes socialistes. Mais elles ont sans doute eu tendance à trop insister sur la nécessité de faire sortir ces activités du foyer vers des crèches, maisons de retraite, hôpitaux psychiatriques, restaurants et laveries collectives. Tous ces équipements ont évidemment leur rôle à jouer, mais ils renvoient à une appréciation trop négative des avantages d'une vie privée autonome, d'une chambre à soi, des relations de voisinage. Au lieu de vouloir réduire le champ de la vie au foyer, je proposerais plutôt de viser à la reconnaissance sociale du travail consistant à s'occuper des autres à l'intérieur même du foyer. Le dispositif que je propose tendrait également à transformer la division sexuelle du travail dans ce genre d'activités : les hommes devraient acquérir les compétences nécessaires pour s'occuper des autres, qui restent trop souvent du ressort exclusif des femmes. Le fait que tous les citoyens, y compris les enfants, bénéficieraient d'un revenu garanti individualisé, contribuerait grandement à affaiblir la dépendance des femmes et des enfants à l'égard des hommes.

Une autre interrogation porte sur le pouvoir d'achat réel du revenu garanti qui dépend des prix, et pourrait donc être altéré en cas d'inflation. La valeur d'un revenu monétaire, contrairement à un revenu en nature, dépend beaucoup des procédures de formation des prix et il existe par conséquent un lien étroit entre l'option en faveur de garanties en argent - de préférence à ce que Mandel appelle « répartition directe » des biens de base - et l'exigence de socialisation du marché.

Certains ménages pourront choisir de créer une entreprise individuelle, ou de s'associer avec d'autres ménages pour fonder une coopérative et vendre leurs propres produits, mais ces activités se dérouleront probablement à petite échelle. Dans la majorité des cas, les membres d'un foyer choisiront, à un moment ou à un autre de leur cycle de vie, de travailler comme salariés d'entreprises publiques. Avec la suppression de cette obligation disparaîtra en même temps le fondement essentiel de l'antagonisme entre acheteurs et vendeurs de force de travail ; il n'empêche que des questions décisives continueront à se poser sur les salaires, sur l'organisation du travail, et sur l'affectation de la main d'oeuvre quand l'environnement économique se modifie. Faire de la force de travail la variable indépendante signifie que celle-ci ne devrait plus être considérée seulement comme une ressource de même nature que les machines et matières premières, même si les deux figurent sous forme de sommes d'argent dans les livres de compte des entreprises.

³ Voir le débat dans *Theory and Society*, *op.cit.*

Les entreprises publiques autogérées

Tout cela implique que les entreprises publiques soient autogérées (*worker-managed*), que soit reconnu le « droit à l'emploi » de leurs salariés, et que les salaires de base soient fixés sur un marché du travail « socialisé ». L'autogestion signifie que les coûts totaux en main d'oeuvre d'une entreprise ne seront plus considérés simplement comme un coût à minimiser. Cela peut faire naître des objections quant à l'« inefficacité » d'un tel système et son incapacité à innover. Pourtant il n'y a pas de raison pour laquelle les entreprises autogérées s'abstiendraient de rechercher une meilleure organisation permettant de réduire les coûts unitaires en main d'oeuvre, si elles pouvaient consacrer une partie de ces gains de productivité à un supplément de temps libre ou de revenu. De plus, une entreprise autogérée aurait vocation à inventer d'autres moyens de réduire les coûts en travail que de recourir à une intensification du travail portant atteinte à la santé et à la sécurité des travailleurs, ou encore au chômage. Ces procédés peuvent donner l'illusion d'accroître l'efficacité, telle que la mesure la rentabilité ; mais il s'agit là d'une mesure partielle, car l'amélioration de la satisfaction des besoins des ménages en tant qu'acheteurs s'accompagne alors d'une dégradation de la satisfaction de leurs besoins en tant que vendeurs de force de travail.

Les travailleurs des entreprises publiques autogérées n'auraient pas le même degré de contrôle que ceux des coopératives, dans la mesure où ils ne pourraient librement disposer des actifs de leur entreprise. Dans les économies centralement planifiées, de telles restrictions ont été imposées par la formidable bureaucratie centrale des Ministères de branches. Les lecteurs de la *New Left Review* [comme ceux de *Critique Communiste*, NdT] n'ont pas besoin d'être convaincus de la nécessité de leur suppression. Je propose donc que ces Ministères soient remplacés par un Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques dont le rôle ne serait plus d'établir les objectifs de production, et d'affecter les moyens de fonctionnement, mais de faire respecter un certain nombre d'orientations démocratiquement établies quant à l'utilisation des fonds publics, par exemple en veillant à ce que les salariés d'une entreprise publique ne puisse s'approprier ses actifs, pour eux-mêmes ou leurs associés. Le Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques exercerait des droits de propriété sur les entreprises en tant que représentant de la communauté, tandis que les salariés de l'entreprise verraient l'usage de leurs droits réglementés. Il n'y aurait pas de marché de capital, avec offres publiques d'achats et faillites : la restructuration des entreprises serait du ressort du Bureau de Contrôle. En contrepartie de la limitation de leurs droits à disposer du surplus, les salariés des entreprises publiques recevraient une partie importante de leur rémunération sous forme de salaire fixe, et pourraient également bénéficier de primes de productivité modulées en fonction des performances de chaque individu, équipe ou entreprise. Les entreprises achèteraient leurs matériaux et leurs équipements, et vendraient leurs produits, sur des marchés « socialisés », à l'exception de celles produisant des services gratuits. Elles devraient opérer dans le cadre de réglementations exigeantes portant sur l'environnement, la santé, la sécurité et la protection du consommateur, qu'un corps d'inspecteurs dotés de ressources suffisantes serait chargé de faire respecter. Elles devraient normalement fonctionner sur la base de l'autofinancement, à l'exception des entreprises produisant des biens gratuits, qui seraient financées par l'impôt.

La création de nouvelles entreprises serait encouragée. Des équipes de travailleurs pourraient s'adresser au Bureau de Contrôle pour obtenir l'autorisation de créer une

entreprise, et recevoir les fonds publics correspondants, porteurs d'intérêts. Dans certaines branches, on pourrait envisager un système où des équipes de travailleurs soumissionneraient pour la gestion d'équipements publics sur une période de temps donnée. Il y aurait place pour toute une gamme de formes de contrôle public et d'initiatives décentralisées⁴.

Des situations pourraient évidemment se produire où une entreprise ne serait plus capable de faire face à ses charges, et devrait être restructurée. Dans ce cas, le Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques serait chargé d'intervenir. Personne ne serait licencié : le Bureau de Contrôle aiderait au contraire à élaborer des plans de reconversion, vers des emplois comparables dans d'autres entreprises, vers des actions de formation, ou vers de nouveaux emplois. Les travailleurs bénéficieraient dans cette situation de droits bien définis, et pourraient entreprendre des actions en justice pour les faire respecter. Le Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques fournirait les fonds nécessaires à la reconversion, mais il aurait aussi le droit de mettre fin à ces versements au cas où les travailleurs chercheraient simplement à vivre de subventions.

J'ai bien conscience de n'avoir rien dit sur les procédures internes nécessaires à la mise en place d'une authentique autogestion. Dans la mesure où il existe de grandes différences de qualifications entre les travailleurs, et dans le contenu de leur travail, il ne serait pas possible que tous jouent un rôle équivalent. Il est important de chercher à réduire le handicap des moins qualifiés, qui exercent un travail à faible responsabilité. Un système d'information ouvert, accessible à tous les travailleurs, est essentiel, mais savoir utiliser l'information est également important, et la transparence n'est pas une condition suffisante. C'est pourquoi les différents groupes de travailleurs doivent pouvoir choisir les représentants de leur choix (par exemple par l'intermédiaire des syndicats) s'ils ont besoin d'aide pour mieux formuler leurs revendications et exercer pleinement leurs droits lors des restructurations. La transparence ne suffira pas non plus dans le cas d'un environnement instable, exigeant que le pouvoir de décision soit concentré entre les mains d'un petit nombre de décideurs. Les possibilités de formes égalitaires d'autogestion ouvrière ont par ailleurs des implications quant aux relations entre entreprises : il n'est pas possible en effet d'avoir un système d'information ouvert à l'intérieur d'une entreprise et de garder le secret vis-à-vis des autres. Un système d'information pleinement ouvert entre entreprises est par conséquent un élément-clé des marchés socialisés, et il en va de même pour les relations institutionnalisées entre acheteurs et vendeurs, qui contribuent à stabiliser l'environnement des entreprises. Les marchés socialisés pourraient dans ces conditions être beaucoup plus compatibles avec la démocratie industrielle que des marchés organisés par les seules entreprises.

Les marchés socialisés

Je commencerai par présenter quelques caractéristiques générales des marchés socialisés. J'examinerai ensuite plus en détail comment ces derniers pourraient fonctionner pour la force de travail, pour les biens de production, et enfin pour les biens de consommation. Un marché socialisé est un marché où interviennent des entités publiques, et qui est financé sur les impôts payés par les entreprises et les ménages, plutôt qu'à partir des transactions. Sur un tel marché, les « poignées de main invisibles », les ententes et accords que les économies de marché ont trouvé utiles de mettre en place au moins

⁴ Pour une discussion approfondie de l'innovation dans les formes d'organisation du secteur public, voir R. Murray « Ownership, Control and the Market », *New Left Review*, n°164, Juillet-Août 1987.

jusqu'à un certain point, prennent la forme de réseaux publics d'information, et non plus de « cercles d'initiés », de « clubs réservés » qui ont pour fonction d'exclure les « outsiders ». De tels réseaux disposeraient de secrétariats financés par l'impôt plutôt que par la vente de leurs services.

L'intérêt de disposer d'intervenants publics (appelons-les Commissions des Prix et Salaires) est de supprimer les obstacles qui s'opposent à la circulation de l'information sur les marchés privés. L'école autrichienne a toujours souligné le fait que les marchés produisent de l'information, mais n'a pas assez insisté sur la manière dont les marchés fragmentent cette information. Des entreprises cherchant à maximiser leurs profits et reliées entre elles par des relations d'échange ont intérêt à dissimuler l'information sur leur productivité, leurs coûts de production et leurs innovations. L'un des avantages du marché est de favoriser la décentralisation de l'initiative, mais l'un de ses inconvénients est aussi de faire obstacle à la globalisation de l'information. Un marché socialisé permet la décentralisation de l'initiative, et c'est l'un des traits essentiels d'une société qui libère les gens, mais il crée en outre de nouveaux canaux et de nouvelles incitations à ce que les initiatives individuelles servent le bien commun.

Les Commissions des Prix et Salaires auront donc trois fonctions principales à remplir. Elles devraient en premier lieu fournir les supports nécessaires à l'échange d'information sur les conditions du marché. La nature de ces moyens dépendra du degré de développement économique. Dans une économie agraire pauvre, la construction de marchés sera la première étape. Dans une économie industrialisée disposant de micro-ordinateurs, un marché électronique peut être envisagé. Les marchés électroniques se développent, en ordre dispersé, dans les économies capitalistes industrialisées, mais un marché électronique public aurait l'énorme avantage de la standardisation alors qu'aujourd'hui leur développement se heurte à la non compatibilité des différents types d'équipement. D'importantes économies d'échelle peuvent être réalisées dans la collecte et le traitement de l'information, et un marché électronique intégré pourrait bénéficier de coûts inférieurs. Entreprises et ménages seraient ainsi incités à utiliser ce marché public, puisque cela leur reviendrait moins cher que de chercher, par leurs propres moyens, à rassembler une information dispersée.

Quelle sorte d'information devrait être collectée par les Commissions des Prix et Salaires ? Il faudrait aller au-delà d'une simple information sur les prix unitaires. Une partie de l'avantage d'un marché socialisé réside dans le fait de rendre transparent les mécanismes de formation des prix. Dans les économies de marché industrialisées, la plupart des firmes forment leurs prix en ajoutant une marge à leur coût unitaire, mais le partage entre coûts et marge n'est pas connu. Les Commissions des Prix auraient besoin de l'information sur les coûts unitaires de manière à ce que le public puisse porter un jugement sur la relation entre coûts et prix. Est-ce que la mise à disposition de cette information entraînerait des coûts supplémentaires pour les entreprises ? Non, puisque les entreprises élaborent déjà cette information pour leurs propres besoins internes de gestion. La comptabilité analytique est d'ores et déjà un outil de gestion irremplaçable des entreprises capitalistes. La différence ne résiderait donc pas dans l'obligation de produire une nouvelle information, mais dans celle de publier une information généralement tenue secrète. La seconde tâche consisterait donc à contrôler la divulgation de cette information sur la base de plans comptables standardisés, comme précondition de l'accès aux marchés publics.

Une troisième fonction consisterait à guider la formation des prix et des salaires. Il est bien sûr impossible aux Commissions des Prix et Salaires elles-mêmes de superviser chaque contrat et de contrôler centralement tous les salaires et les prix. La possibilité existe toujours de transactions clandestines « grises » ou « noires » échappant au contrôle central. Cependant les Commissions des Prix et Salaires peuvent produire des normes de prix et de salaires, et fournir l'information nécessaire à une « régulation » décentralisée des prix et des salaires. La fiscalité et la codification des contrats peuvent aussi contribuer à au respect des normes et à la poursuite des infractions. Les prix et les salaires proposés pour une transaction quelconque pourront ainsi être comparés aux normes. Si l'acheteur et le vendeur souhaitent tous deux s'écarter de la norme (afin d'assurer une livraison plus rapide, ou un changement de qualité, par exemple) alors ils pourraient le faire. Mais ils auraient aussi le recours de refuser de telles déviations par rapport aux normes, en demandant une enquête de la Commission concernée. Si de nombreux acheteurs et vendeurs sont d'accord pour s'écarter de la norme, cela peut indiquer que celle-ci doit être révisée. A court terme, cependant, les économies décentralisées industrialisées se caractérisent plutôt par la rigidité des prix et c'est l'ajustement par les quantités qui joue le rôle principal : modulation des carnets de commande, fluctuation des stocks, changements dans la composition de la production. A plus long terme, l'ajustement par les prix prend de l'importance en raison de l'influence qu'ils exercent sur les décisions d'investissement. A cause de cette rigidité des prix, la Commission devra parfois anticiper plutôt que suivre le cours des transactions, et changer les normes de prix avant que les prix des transactions courantes se soient notablement modifiés. A cette fin, elle devra mobiliser l'information émanant des réseaux sur l'évolution des stocks et des taux d'utilisation des capacités. Les normes doivent être fixées de manière négociée, sur la base de l'information émanant des acheteurs et des vendeurs, plutôt que de leur être imposées centralement, sans prendre en compte leurs besoins⁵. Une économie plus développée peut combiner marché électronique et système de paiements électronique. Un système électronique public pour la passation des marchés pourrait enregistrer les termes de tous les contrats, et cette information serait traitée de manière à identifier les écarts à la norme ; et, ici encore, ses coûts inférieurs inciteraient acheteurs et vendeurs à en faire usage. De tels systèmes automatisés de paiement sont en cours de développement dans les pays capitalistes industrialisés, mais, comme dans le cas des marchés électroniques, se heurtent à l'absence de normes homogènes et à des coûts initiaux élevés.

Cette intervention publique sur les marchés doit être complétée par l'organisation de réseaux d'acheteurs et de vendeurs intéressés par l'échange direct d'informations sur des aspects tels que spécifications des produits, procédés de fabrication et projets d'investissement. De tels réseaux⁶ seraient différents des bureaucraties, avec leurs lourdes hiérarchies fonctionnant au règlement ; mais aussi des marchés où les relations sont discontinues et fonctionnent à l'argent. Ils se distingueraient des réseaux informels de sous-traitance entre entreprises, parce qu'ils disposeraient de secrétariats financés sur fonds publics et chargés de faciliter la circulation de l'information ; et l'accès serait libre pour tout acteur social remplissant un certain nombre de conditions minimales. Le centre

⁵ L'idée d'une formation des prix interactive se trouve dans le modèle d'économie socialiste de Lange, mais sa procédure de formation des prix diffère de celle qui est proposée ici. Voir Lange, « [On the Economic Theory of Socialism](#) » in A. Nove et D. Nuti, eds, *Socialist Economics*, Penguin Modern Economic Readings, Harmondsworth, Great Britain 1972.

⁶ Pour une autre approche du potentiel des réseaux d'information dans l'organisation d'une économie socialiste, voir Michael Barratt Brown, « Information Networks », mimeo, 1988.

d'intérêt principal de ces réseaux d'information ne porterait plus sur les prix et les coûts, mais sur le volume et les spécifications des biens, ainsi que sur les procédés de fabrication. Chacun aurait la possibilité de mettre en place son propre réseau, mais ces initiatives spontanées seraient encadrées par les réseaux publics dont les coordinateurs auraient le pouvoir d'imposer la divulgation de l'information. Les réseaux acheteurs-vendeurs permettraient d'objectiver certaines des interdépendances existant entre agents et, dans ces conditions, les unités individuelles pourraient prendre leurs décisions de manière plus conforme à l'intérêt général, en intégrant les effets qu'elles pourraient avoir sur les autres, aussi bien que sur eux-mêmes.

Les coordinateurs de réseaux, comme les Commissions des Prix et Salaires auraient donc pour fonction de faciliter la circulation de l'information, d'en assurer la divulgation, mais aussi de jouer un rôle interactif, portant ici sur les spécifications des produits et les procédés de fabrication. Il faudrait envisager plusieurs réseaux, portant par exemple sur l'énergie, les transports, les qualifications, les biens de consommation. Les variables sur lesquelles se spécialiseraient ces réseaux acheteurs-vendeurs porteraient sur les stocks, les capacités de production et les normes techniques. Encore une fois cela n'implique pas pour les entreprises d'élaborer une information qui serait une source de coût supplémentaire, il s'agit plutôt de diffuser une information dont elles ont de toute manière besoin pour leur propre usage. Pour prendre un exemple, l'information sur les niveaux de stocks acquiert dans les économies capitalistes industrialisées une importance décisive, avec le développement des systèmes de gestion des stocks « juste à temps »⁷. L'automation a rendu plus facile et moins coûteuse la gestion des stocks.

Les réseaux acheteurs-vendeurs formeraient la base d'un processus de planification décentralisée dans lequel les effets combinés des plans d'investissement de chaque unité de production seraient pris en compte avant la mise en oeuvre de ces plans. Les secrétariats de ces réseaux pourraient agir de manière coordonnée avec une agence nationale de planification pour définir une stratégie économique nationale bénéficiant d'un accord général. La nécessité de décentraliser les décisions concernant l'utilisation des capacités et l'innovation n'implique pas que toute forme de planification centrale de l'économie soit devenue superflue. Au contraire, il doit exister une orientation globale, qui indique les secteurs à développer ou à restructurer, qui décide ce qui est consacré à l'investissement et à la consommation, et enfin permette de repérer les goulets d'étranglement qu'il s'agit de desserrer, et ceux qui, au contraire, doivent être pris comme contraintes. Mais cette stratégie ne sera pas mise en oeuvre par une allocation centralisée des ressources matérielles et par la définition d'objectifs de production pour chaque entreprise. Les expériences de planification stratégique en France ou au Japon sont sans doute ce qui se rapproche le plus de ce que j'ai en tête, mais toute une série de procédures, qui seraient disponibles dans une économie socialiste, leur font défaut ; et les réseaux d'information sur lesquels elles s'appuient sont des réseaux « à l'ancienne », des chambres de commerce, plutôt que des réseaux à libre accès. Les Commissions et les réseaux fonctionneraient de manière encore différente dans le cas de la main d'oeuvre, des biens de production et des biens de consommation, et c'est pourquoi ils seront examinés séparément.

⁷ A. Sayer, « New Developments in Manufacturing: The Just-in-Time System », *Capital and Class* n°30, Winter 1986.

Le marché du travail

La Commission des Salaires aurait pour fonction de rassembler l'information sur les offres et demandes d'emplois. Certes, cela ne constituerait pas en soi une nouveauté, mais ces services ont été à tel point privés de ressources dans les économies capitalistes, qu'ils ne peuvent offrir qu'une information très limitée, laissant ainsi une large place aux agences privées, à but lucratif ou non. En particulier, aucune information comparative n'est fournie sur l'état général du marché du travail, qui permettrait aux entreprises et aux travailleurs de situer les termes d'un contrat de travail. Il n'y a pas non plus d'information disponible sur la manière dont se fixent les salaires relatifs (à partir de grilles de référence ou sur la base des salaires effectivement pratiqués).

Pour fonctionner efficacement, les Commissions des Salaires ne peuvent se borner à tenir à jour l'information sur les emplois à pourvoir : elles devraient en outre suivre les conditions de travail et de rémunération, ainsi que les descriptions de postes et les déroulements de carrières. C'est le type d'information qu'un service du personnel rassemblerait de toute manière : ce qui manque, c'est la diffusion de cette information, et son traitement par la Commission. Des micro-ordinateurs suffiraient pour présenter une synthèse rapide de ces données, qui soit utilisable par les demandeurs d'emploi ou par les recruteurs. A condition de disposer des ressources nécessaires, la Commission des Salaires n'ajouterait pas une couche bureaucratique supplémentaire, puisqu'elle viendrait remplacer tous ceux qui, dans les économies capitalistes, sont chargés de produire ce type d'information, mais de manière éclatée et occulte.

La Commission des Salaires pourrait contribuer à faire respecter certaines exigences minimales en matière de contrats de travail, en refusant l'entrée sur le marché socialisé des offres d'emploi qui ne répondraient pas à ces critères. De la même façon elle pourrait aider à imposer un certain nombre de normes salariales, comme le principe d'un salaire égal à travail égal, ou encore une hiérarchie des salaires ne privilégiant pas systématiquement la force musculaire par rapport à l'habileté manuelle. De telles dispositions devraient bien sûr être intégrées à la législation mais, parallèlement, la Commission pourrait favoriser le rôle d'entraînement des secteurs les plus avancés.

Outre la gestion de l'information, la Commission des Salaires aurait à élaborer des « normes » de référence pour les grilles de salaires, ainsi que pour les augmentations générales. Cela représenterait une contribution décisive à la mise en place d'une répartition des revenus socialement équitable, ainsi qu'au contrôle de l'inflation. Il est absolument essentiel que tous les salaires, depuis celui du Président (démocratiquement élu) jusqu'à celui des travailleurs les moins qualifiés, soient pris en considération. (Je suppose ici qu'il n'existe pas de revenu de la propriété, mis à part les intérêts rémunérant l'épargne personnelle). Comme un revenu minimum serait garanti à chacun, il est probable que le salaire relatif de ceux qui effectuent un travail peu qualifié, désagréable ou pénible, se situerait à un niveau de salaire plus élevé qu'aujourd'hui, puisque, dans le cas contraire, personne ne voudrait effectuer de tels travaux.

L'établissement de normes de salaires relatifs passerait par des procédures d'évaluation de postes démocratiquement contrôlées, et feraient l'objet d'une révision annuelle prenant en compte l'évolution des structures économiques et sociales, telles que les reflètent les statistiques de demandes et d'offres d'emploi. L'établissement d'une norme générale de progression des salaires découlerait de décisions macro-économiques portant

sur les niveaux agrégés d'investissement et de consommation, et sur la croissance de la productivité. La mise en oeuvre de cette norme serait assurée de plusieurs manières : fiscalité, mise en conformité des contrats, publicité des infractions, et surtout création d'une atmosphère de confiance fondée sur la transparence d'une société où les prix se forment à partir de normes fixées par les Commissions des Prix. Le but serait de rendre le mécanisme de fixation des salaires aussi transparent que possible.

Dans un tel système, la préoccupation principale des syndicats cesserait sans aucun doute de porter sur la négociation salariale. Mais ils auraient assurément un rôle tout aussi important à jouer, pour donner à leurs membres les moyens de défendre leurs droits, pour négocier l'organisation de la production et l'affectation de l'excédent disponible après impôts, pour mobiliser leur expérience dans les procédures d'établissement des diverses normes. Les syndicats sont une forme d'expression de la division du travail et, dans la mesure où celle-ci se transformerait, leur rôle serait appelé à évoluer. Mais tant que subsistent des différences substantielles dans le contenu des emplois, certains impliquant des responsabilités d'organisation (« travail intellectuel ») alors que d'autres se cantonnent à des tâches d'exécution (« travail manuel »), les syndicats sont essentiels pour la défense de ces derniers. Ce rôle impliquerait le droit de grève, ainsi qu'une véritable indépendance organisationnelle.

Il n'y aurait plus de chômage involontaire parce que le Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques agirait comme une sorte de société « holding » pour les gens dont les emplois auraient été supprimés ; il leur verserait leur salaire de base et leur offrirait une structure d'organisation et de formation, jusqu'à ce qu'ils aient retrouvé un emploi. Les réseaux entre demandeurs et offreurs d'emploi (y compris les ménages et les institutions de formation et d'enseignement) pourraient jouer un rôle important pour réduire les coûts de telles opérations ; et ils serviraient de référence à la planification de la main d'oeuvre en collectant une information quantitative sur la structure et les prévisions d'emplois. Plusieurs réseaux pourraient être organisés par catégories d'emploi et de qualification. Demandeurs et offreurs d'emploi ont un intérêt commun au développement des qualifications et ces réseaux fourniraient un cadre de référence à des actions de formation de la force de travail évitant la création d'emplois sans perspectives ou de qualifications trop limitées ou trop spécifiques. Ils ne supprimeraient pas le conflit existant entre l'aspiration de chacun d'occuper un emploi satisfaisant, et la nécessité pour l'entreprise d'assurer son autofinancement, mais offriraient un lieu où les différents agents pourraient confronter leurs points de vue sur les projets de formation, d'enseignement et d'organisation du travail. Mis à part la collecte et la mise en commun de l'information, l'une des tâches des secrétariats de réseaux consisterait à organiser des échanges d'expériences au moyen de stages, d'échanges de personnel entre centres de formation et d'enseignement, et de conseils réciproques.

Sans mesures de socialisation du marché du travail, l'allocation par le marché tend à engendrer le chômage. Dans les pays où le socialisme de marché est le plus avancé, comme la Yougoslavie et la Hongrie, le chômage se développe, alors que les moyens de recherche d'emploi ou de reconversion restent dramatiquement insuffisants. Mais une allocation des ressources bureaucratique et centralisée décourage la croissance de la productivité et l'innovation. Le type de mesures que je viens de proposer devrait pouvoir, me semble-t-il, éviter ces deux écueils symétriques.

Le marché des biens de production

L'achat et la vente de biens de production met en rapport des entreprises. Il n'y a pas de raison pour que les entreprises publiques ne puissent pas prendre des initiatives décentralisées en matière d'achat et de vente de biens de production, à l'intérieur d'un cadre établi par le Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques, afin de mieux réguler les fluctuations de leur production et d'éviter un gaspillage de leurs actifs. Il n'y a pas grand chose à ajouter quant aux activités de la Commission des Prix qui serait chargée, ici aussi, d'assurer la circulation de l'information sur les conditions du marché. Sa fonction de divulgation de l'information revêt ici une importance particulière dans la mesure où la cartellisation et les ententes de prix sont particulièrement fréquentes dans certaines industries de biens de production. Pouvons-nous faire confiance aux entreprises pour respecter les normes comptables agréées et pour révéler leurs coûts unitaires ? Ne vont-elles pas établir une double comptabilité, une pour la Commission des Prix, et l'autre pour elles-mêmes ? La question de la qualité de l'information est de première importance : on connaît bien les problèmes qui découlent du fait que dans les systèmes à allocation centralisée des ressources, les entreprises ne communiquent pas aux planificateurs centraux une information pertinente sur leurs besoins en ressources productives. Dans de tels systèmes il existe une tendance inhérente à la « désinformation » parce que les organes de planification déterminent à la fois les objectifs des entreprises et l'attribution des ressources correspondantes. La tendance des entreprises a naturellement consisté à gonfler les estimations de leurs besoins, de manière à atteindre plus facilement les objectifs de production. Existe-t-il des mécanismes analogues qui risqueraient de conduire à une sous- ou sur-estimation des coûts unitaires communiqués à la Commission des Prix ? Pour répondre à cette question, il nous faut examiner la nature du processus de formation des prix.

Il est bien établi que, dans les économies capitalistes industrialisées, la plupart des entreprises fixent leurs prix en ajoutant aux coûts unitaires un taux de marge dont le montant est modulé par les réactions des concurrents et des consommateurs. La Commission des Prix établirait des normes de prix analogues, à la différence que la référence serait ici le coût unitaire moyen, et que le taux de marge serait ajusté en fonction des besoins d'investissement de l'économie. Plus serait élevé le taux général d'investissement retenu par le plan, plus ce taux de marge devrait être lui-même élevé. Il pourrait cependant varier d'une branche à l'autre, de manière à engendrer un excédent plus élevé dans les branches pour lesquelles est programmée une croissance plus rapide, et un excédent moins important dans celles qui sont appelées à croître moins vite. C'est la procédure de formation des prix adoptée par Kalecki⁸, qui diffère de la méthode par tâtonnements préconisée par Lange en ce que les normes de prix n'ont pas pour objectif d'ajuster l'offre et la demande instantanées, mais d'impulser un redéploiement cohérent avec le plan, grâce aux différences de rentabilité entre secteurs. Cette procédure est compatible avec la fixation de prix spécifiques dans le cas de biens non standardisés, produits à quelques exemplaires, que l'on rencontre fréquemment dans certaines industries de biens d'équipement. Les normes de prix pourraient être révisées annuellement, sans qu'il soit obligatoire de les actualiser toutes en même temps, et resteraient stables entre deux remises à jour. Cet examen annuel permettrait de savoir si l'évolution des coûts et celle de la demande (révélée par celle des stocks) justifient une modification de prix. La proportion dans laquelle les changements de coûts seraient

⁸ M. Kalecki, *Selected Essays on Economic Planning*, Oxford 1986.

répercutés dans les normes de prix dépendraient du fait de savoir si le niveau de production d'un secteur donné doit être augmenté, maintenu ou diminué. Ce processus de formation des prix serait transparent dans le sens où le public connaîtrait les critères de fixation des normes de prix, et pourrait comparer les prix pratiqués aux normes en vigueur. Cela conduirait à encourager la recherche de l'efficacité puisque les normes dépendraient des coûts et taux de marge moyens : une firme dont les coûts se situeraient en-dessous de la moyenne pourrait réaliser un excédent plus important, et disposerait ainsi de fonds supplémentaires qu'elle pourrait affecter à sa croissance ou à des primes supplémentaires pour ses travailleurs. Cela limiterait la possibilité pour les grandes entreprises de garantir leur propre profit en comprimant celui de leurs sous-traitants. Cela freinerait également la tendance des entreprises à vouloir maintenir leur marge de profit même quand leurs capacités ne sont pas pleinement utilisées, et à se montrer peu disposées à baisser les prix ou à augmenter le taux d'utilisation de leurs capacités, autant de comportements qui caractérisent les entreprises dans les économies capitalistes, avec le risque constant de déboucher sur une demande agrégée insuffisante⁹.

Une telle procédure de formation des normes de prix (combinée avec un ensemble de mesures visant à encourager leur diffusion) contribuerait à la mise en oeuvre des orientations macro-économiques, et réduirait les risques de voir l'économie dérapier dans l'inflation. La double nécessité d'intégrer cette dimension macro-économique et d'accompagner les restructurations explique pourquoi le processus de formation des prix ne doit pas être laissé à l'initiative des seules entreprises. Les décisions sur le niveau et la composition de la production, sur la combinaison productive, seraient du ressort des entreprises (à partir de l'information dispensée par les réseaux), mais la procédure de formation des prix serait socialisée. La faisabilité de cette procédure dépend évidemment de la qualité de l'information transmise à la Commission des Prix. On peut imaginer des situations où un petit groupe d'entreprises domine une branche, et pourrait chercher à agir de connivence pour transmettre des informations de coût gonflées à la Commission. Cela leur permettrait de réaliser des excédents supérieurs à ceux programmés par la Commission.

Il existe tout un éventail de mesures permettant de se prémunir contre les risques d'une telle désinformation : un corps d'inspection bien pourvu en ressources et chargé de vérifier les comptes des entreprises, une réglementation garantissant le libre accès aux systèmes informatiques, un ensemble de mesures tendant à rendre trop compliquée et trop coûteuse la tenue d'une double comptabilité (que ce soit sous forme de livres de comptes, de bandes magnétiques ou de disquettes), enfin des mesures facilitant les nouvelles entrées dans la branche et diminuant les possibilités de collusion (par exemple au moyen d'appels d'offre pour des contrats à durée limitée). La Commission des Prix aurait certes besoin de moyens considérables, mais ceux-ci pourraient provenir de la réaffectation des ressources que les économies capitalistes consacrent à l'intervention des institutions financières sur le marché des capitaux. Les compétences d'un analyste de projets travaillant pour une banque d'affaires sont exactement celles dont aurait besoin la Commission des Prix.

⁹ Cette tendance a donné lieu à plusieurs formulations théoriques, parmi lesquelles on peut citer la « poignée de main invisible » d'Okun et le « degré de monopole » de Kalecki. Voir A. Okun, *Prices and Quantities: A Macroeconomic Analysis*, Washington 1981 et M. Kalecki, *op.cit.*

Les réseaux d'acheteurs et de vendeurs de biens de production auraient deux fonctions particulièrement importantes consistant d'une part à amortir les fluctuations dans l'utilisation des capacités dues aux à-coups de l'investissement, qui peuvent être très prononcés dans certaines branches des biens de production, et, d'autre part, à assurer la diffusion de l'innovation technologique. Dans les économies capitalistes, il existe une large collaboration entre acheteurs et vendeurs sur la conception et les spécifications des biens de production et sur le repérage des futurs besoins d'investissement. Les nouvelles techniques d'automatisation conduisent à élargir le champ des réseaux inter-entreprises, qui tendent à englober non seulement les contrats de long terme portant sur des produits spécifiques mais à intégrer conception et programmation. Certains chercheurs utilisent le terme de « systémofacture » pour désigner ces unités de production composées de plusieurs entreprises qui restent autonomes, mais coordonnent étroitement leurs activités de développement des produits et leurs programmes de production, grâce aux techniques de traitement automatisé de l'information¹⁰. Cette possibilité reste cependant limitée par la possibilité pour les entreprises privées de garder secrète leur information, chaque fois que cela leur procure un avantage concurrentiel. Dans le schéma d'économie socialiste présenté ici, ce droit n'existerait plus. Les entreprises publiques devraient mettre en commun l'information sur les innovations techniques et les programmes de production, et ce serait la condition d'accès aux fonds publics. Les coopératives et les entreprises individuelles auraient la même obligation, et ce serait pour elles la condition d'accès aux marchés et réseaux publics. Afin de maintenir une incitation matérielle à l'innovation technologique, une redevance pourrait être versée pour le dépôt de brevets auprès d'une Banque Technologique à laquelle tous les membres de réseaux auraient accès et qui pourrait contribuer au financement de la recherche des entreprises. La concurrence passant par la rétention d'information serait autant que possible découragée. (A ce propos, l'économie socialiste telle que j'envisage s'approcherait bien plus que toute autre forme d'économie du modèle néo-classique de concurrence, qui part de l'hypothèse selon laquelle toutes les techniques sont accessibles à tous).

Le marché des biens de consommation

Beaucoup des procédures discutées plus haut pourraient être étendues aux biens de consommation. J'insisterai donc ici sur ce qui leur est spécifique, à savoir que les acheteurs sont des ménages qui ne disposent pas du même volume de ressources ou de savoir spécialisé que les entreprises. Par ailleurs, si les ménages suivent une politique à courte vue de consommation à la carte, considérant chaque achat comme un acte séparé, et négligeant ainsi les relations entre conditions de production et d'usage des biens, ils risquent fort d'agir contre leur propre intérêt¹¹. Le rôle d'un marché socialisé serait de mettre les connaissances à disposition des ménages pour leur faire prendre conscience des interdépendances entre leurs activités comme producteurs et comme consommateurs.

L'information fournie par la Commission des Prix permettrait aux ménages de comprendre comment se décompose le prix de détail d'un article : la ventilation par activités intervenant dans la fabrication, la répartition des marges et des coûts aux différents stades de la production, enfin les impôts et subventions incorporés dans le prix. Il serait alors possible de montrer aux ménages les raisons d'une hausse de prix, en

¹⁰ R. Kaplinsky, « [Electronics-based Automation Technologies and the Onset of Systemofacture](#) », *World Development*, vol.13 n°3, 1985.

¹¹ Pour de nombreux exemples illustrant cette proposition, voir F. Hirsch, [Social Limits to Growth](#), London, 1977.

leur indiquant quels coûts ont augmenté, ou quelles marges ont été élevées pour favoriser la croissance de la production. La réaction des ménages aux hausses de prix est un élément primordial du fonctionnement des économies capitalistes ou du socialisme réel. Dans aucune de ces économies les ménages ne reçoivent l'information nécessaire pour évaluer les prix, pour décider si les hausses sont justifiées, ou pour faire la distinction entre des changements de prix relatifs, nécessaires au réglage de l'économie, et des hausses du niveau général des prix. En effet, la rigidité des prix à la baisse découle du fait que les ajustements de prix relatifs n'ont pu se faire que comme élément d'une hausse générale des prix. Aucun système de prix ne peut produire un système rationnel d'allocation des ressources si les prix ne couvrent pas les coûts courants et les besoins futurs d'investissement. Mais dans la mesure où la formation des prix est opaque, il n'est pas surprenant de constater que les ménages ne font pas confiance aux autorités (que ce soit les entreprises capitalistes ou les planificateurs socialistes) quand ceux-ci annoncent qu'une hausse de prix est nécessaire. On n'a pas besoin d'ailleurs d'une information détaillée sur tous les biens et services ; il suffirait que celle-ci soit disponible pour les articles de base représentant une proportion significative des dépenses des ménages.

Les réseaux de sous-traitance existent déjà dans les économies capitalistes entre les grands distributeurs et leurs fournisseurs, de manière analogue à ce qui existe dans le cas des biens de production. Des distributeurs comme Marks and Spencer, the Body Shop ou Benetton sont de très bons exemples de « systémostructures ». Or les ménages ne sont pas intégrés dans ces réseaux et sont maintenus dans une position de faiblesse relative. Pour y remédier, je propose qu'une Union de Consommateurs soit formée pour intervenir en tant que coordinateur des réseaux mettant en relation les ménages et les entreprises qui produisent et commercialisent, en gros ou au détail, des biens de consommation ou des services. Cette Union fournirait l'information sur la qualité des biens et services de la même manière que les Associations de Consommateurs le font déjà dans certains pays capitalistes industrialisés ; mais son rôle irait au-delà et consisterait également à fournir l'information sur les conditions de production des biens et services, et sur leurs implications pour l'environnement. Les ménages qui voudraient éviter d'acheter des biens produits sous certaines conditions et favoriser des biens produits autrement, disposeraient de l'information nécessaire. Les biens produits dans les meilleures conditions (du point de vue de l'écologie, de l'égalité des chances ou des conditions de travail) pourraient être mis en avant. L'Union de Consommateurs apprendrait aux ménages à prendre en compte les implications indirectes de leurs achats, et à ne pas seulement chercher le moyen de satisfaire au moindre prix leurs besoins immédiats. Elle aiderait les ménages à comprendre que l'achat qui représente à un moment donné le « meilleur choix » peut comporter toutes d'inconvénients à long terme. De cette manière, l'Union de Consommateurs prendrait ainsi en charge bon nombre des préoccupations des « écosocialistes ».

Les activités de l'Union de Consommateurs iraient au-delà de ce rôle de formation, car elle offrirait également des services pour rendre les achats plus faciles et aider les ménages à prendre des initiatives quant à la conception et aux spécifications des produits. L'Union aurait une section dans chaque localité, qui suivrait l'information au jour le jour sur la disponibilité des biens et services, et pourrait la diffuser auprès des ménages à travers des systèmes de télévision locaux. L'utilisation d'inventaires automatisés permet une collecte rapide et aisée des données sur le niveau des stocks. Si un ménage veut savoir où il peut acheter une paire de pantalons en velours bleu foncé pour un garçon de neuf ans, l'Union de Consommateurs pourrait lui fournir ce

renseignement, et lui éviter ainsi de longues recherches infructueuses. L'Union de Consommateurs permettrait aussi aux ménages de prendre l'initiative en commandant certains produits, plutôt que de se borner à réagir aux initiatives des producteurs. Son personnel comprendrait des spécialistes de la défense des consommateurs, mais aussi des concepteurs et des ingénieurs capables d'identifier les besoins non satisfaits et de travailler en liaison avec les producteurs pour s'assurer qu'ils les prennent correctement en compte. Certes, les producteurs cherchent systématiquement à déceler les potentiels de ventes, mais la démarche ne serait pas exactement la même, car ils ont une tendance intrinsèque à façonner l'expression des besoins de manière à réaliser une recette maximale. Il est difficile aux ménages de déterminer le meilleur moyen de répondre à leurs besoins s'ils ignorent tout des possibilités techniques : la spécification des besoins est souvent difficile dans l'abstrait, et devient bien plus facile si l'on se trouve confronté à des options bien définies. Bien sûr, il existe un conflit potentiel entre les économies d'échelle et la personnalisation des produits visant à répondre à des besoins précis. Mais ce conflit est atténué par le développement de la spécialisation flexible, avec l'utilisation d'équipements qui peuvent passer de la production d'un lot de produits à un autre lot sans perte de temps liée à leur mise au point.

Toutes les entreprises qui souhaitent produire ou vendre des biens et des services destinés aux ménages devraient se faire enregistrer auprès de l'Union de Consommateurs, et communiquer l'information sur leurs produits, leurs procédés de fabrication, et le niveau de leurs stocks, information dont elles ont de toute manière elles-mêmes besoin. Une grande partie des ressources que les économies capitalistes consacrent aux études de marché et à la publicité pourraient être redéployées vers l'Union de Consommateurs, qui bénéficierait d'économies d'échelle et de coûts inférieurs. Il est essentiel que l'Union de Consommateurs soit financée par l'impôt, pour lui permettre d'agir en toute indépendance et pour lui éviter d'avoir à utiliser elle-même les techniques de vente les plus offensives¹².

Dans une telle économie, la concurrence continuerait à jouer, mais ce serait une concurrence encadrée, de manière beaucoup plus exigeante que dans n'importe quelle économie capitaliste. Il existerait naturellement des lois protégeant la santé, la sécurité et l'environnement, et d'autres définissant les droits des salariés ou des consommateurs. Mais la concurrence serait limitée également par la possibilité pour chaque ménage d'accéder aux moyens de production, et par l'absence d'appropriation privée des connaissances. Ces limites ne devraient pas pour autant décourager l'innovation puisque des redevances seraient versées par la Banque Technologique. De toutes façons, les profits supplémentaires ne sont pas le seul moteur de l'innovation : plus de temps libre, moins de travail pénible, la reconnaissance sociale, le pur plaisir de créer un savoir nouveau et d'avoir résolu un problème, tout cela constitue autant de puissants stimulants à l'innovation. De plus le Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques prendrait en compte les capacités d'innovation de chaque équipe de travailleurs lors de la restructuration ou de la création d'entreprises.

¹² Il est piquant de constater qu'en Grande-Bretagne l'Association des Consommateurs, qui est financée à partir d'adhésions, a recours à ces techniques pour gagner de nouveaux adhérents.

Coordination et maîtrise consciente

Je vais maintenant essayer de présenter de manière synthétique le mode de coordination que j'envisage pour une économie socialiste. En premier lieu, l'objectif ne serait pas ici de réaliser un équilibre ex ante entre offre et demande, avant même que la production n'ait eu lieu. C'est une tâche impossible. Le problème de la coordination par le marché privé ne réside pas dans son incapacité à réaliser cet ajustement, mais dans son incapacité à le faire de manière optimale. Il existe toute une série de raisons qui permettent de comprendre pourquoi des entreprises qui s'autofinancent ne vont pas nécessairement réduire les prix des biens à offre excédentaire et augmenter ceux des biens à demande excédentaire. Kalecki fait découler la rigidité des prix des ententes entre oligopoles ; plus récemment, des économistes keynésiens et institutionnalistes ont commencé à explorer d'autres schémas explicatifs, faisant intervenir les coûts d'information et de transaction. C'est dans l'incapacité des mécanismes de marché à réaliser les ajustements micro-économiques que se trouve la racine de problèmes macro-économiques tels que le chômage et l'inflation, qui constituent une préoccupation essentielle des socialistes. Les deux ordres de problèmes ne peuvent être abordés séparément : l'objectif est donc de mettre en place un processus de coordination qui permette d'éviter le chômage et l'inflation, tout en assurant la progression de la productivité et la satisfaction des besoins des gens.

La planification économique globale a un rôle vital à jouer pour déterminer les paramètres qui définissent le champ d'action de chaque entreprise, et permettent d'anticiper sur les principales interdépendances. Mais elle prendrait la forme d'une stratégie de guidage, d'une vision de l'avenir, et non pas d'une procédure détaillée d'allocation des ressources matérielles. Les planificateurs de l'Office Central de Planification Economique s'appuieraient sur les réseaux d'information pour formuler des scénarios alternatifs, parmi lesquels le choix serait opéré selon une procédure politique démocratique. La politique fiscale et monétaire jouerait un rôle important dans la mise en oeuvre du plan, mais ce serait le cas également des relations de réciprocité, de coopération et de persuasion, comme cela se produit dans le cas japonais.

Les entreprises ne seraient pas soumises au corset administratif des Ministères, mais elles dépendraient du Bureau de Contrôle des Entreprises Publiques, à l'exception des coopératives et des entreprises individuelles. Les salariés des entreprises du secteur public auraient un droit d'usage, mais pas un droit de propriété, sur ces entreprises qui devraient par ailleurs assurer leur autofinancement. Le redéploiement de la main d'oeuvre entre entreprises serait assuré par le Bureau de Contrôle. Les entreprises seraient libres de choisir leurs fournisseurs et leurs clients, mais ces transactions, ainsi que les ventes finales aux ménages, devraient passer par l'intermédiaire de Commissions de Prix et Salaires et de coordinateurs de réseaux, incluant l'Union de Consommateurs. Les entreprises établiraient un contact suivi avec leurs fournisseurs et leurs clients à travers des canaux publics, financés sur impôt, et ces canaux d'information seraient largement ouverts. La formation des prix et des salaires serait transparente. Les obstacles à la circulation de l'information, que représentent les marchés privés, seraient ainsi éliminés.

Un tel système de coordination n'implique pas la manipulation simultanée d'une grande quantité d'information, contrairement à une planification centrale intégrale (que l'on estime d'ailleurs hors de portée, même avec les ordinateurs les plus récents). Il repose au

contraire sur la collecte et le traitement, à intervalles de temps réguliers, en sous-ensembles séparés, d'une information déjà élaborée par les entreprises pour leur propre usage, portant sur les coûts unitaires, le niveau des stocks, les spécifications des produits et les procédés de fabrication. L'obstacle n'est pas ici technique, puisque la technologie courante des micro-ordinateurs peut tout à fait gérer ce type d'information dans les meilleurs délais. Des économies pauvres peuvent utiliser des techniques électromécaniques (ou même des abaques) et se montrer plus sélectives quant à la portée de la socialisation des marchés. Plutôt que de se surajouter à la myriade d'opérations fragmentées des entreprises privées, le système public d'information s'y substituerait, réalisant ainsi de considérables économies. L'obstacle n'est donc pas technique : il est social et politique. Ceux qui occupent des positions de pouvoir s'opposeront à la diffusion de l'information. Il n'existe pas de recette infaillible pour imposer cette diffusion, mais dans une économie où la capacité d'initiatives serait largement répandue, et où n'existerait pas de marché du capital, la reconnaissance des bienfaits que l'on peut tirer du partage de l'information devrait se faire plus facilement.

Le libre accès à l'information est la clé d'une maîtrise consciente de l'économie. Une tendance s'est développée chez les marxistes (à commencer par Marx) consistant à suggérer qu'il suffirait de faire converger toute l'information nécessaire vers un centre unique, capable ensuite de prendre ses décisions à partir d'une connaissance parfaite de toutes les interconnexions et ramifications. Ceci est un projet irréalisable et, de surcroît, il n'est pas désirable. Il vaut mieux concevoir la maîtrise consciente comme le libre accès de chacun à l'information disponible se rapportant à un produit et à son prix, de telle sorte que tout décideur puisse accéder à la même information que les autres.

Cela a des implications quant à la question de savoir comment l'on passe de la société où nous nous trouvons aujourd'hui à la société socialiste telle que je l'envisage. Dans les économies capitalistes, le point important semble être d'attaquer la main mise du capital sur l'information, et de commencer à développer des réseaux qui préfigurent ceux dont aurait besoin une économie socialiste¹³. Toute une série de questions portant sur la régulation du marché, les pratiques restrictives et les cartels, les problèmes d'environnement, la protection des consommateurs, la démocratie industrielle, les politiques industrielles nationales, et y compris sur la transparence gouvernementale, pourraient être articulées en une campagne cohérente pour le libre accès à l'information. Des priorités devraient ensuite être établies en faveur de ceux qui sont le plus dépourvus de moyens d'accès à l'information et de contrôle, des gens qui ont le moins d'éducation et de qualification, et qui sont aussi en général les plus pauvres. Cela aurait également l'avantage de se situer sur le terrain de la morale, et d'associer toute une série de non socialistes aussi bien que de socialistes, tout en se plaçant au coeur même de la capacité du capital à exploiter le travail.

Dans les économies du socialisme réel le point important semble de s'attaquer à la mainmise de la bureaucratie mais aussi à celle des directions d'entreprises l'information. La Glasnost représente assurément un pas dans la bonne direction : mais il faut aller beaucoup plus loin. Le socialisme de marché laissé à lui-même tend à renforcer et à étendre le pouvoir des directions d'entreprise, au détriment des travailleurs ordinaires. Les mesures tendant à mettre en place des marchés doivent s'accompagner de mesures visant à socialiser ces marchés.

¹³ Un exemple d'un tel réseau est le *Twin Trading* qui, sous la direction de Michael Barratt Brown, relie des producteurs et des utilisateurs de biens et services entre le Royaume-Uni et plusieurs pays du Tiers Monde.